

ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO

71, Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Qc, J8Y 3G5 – Tél : 819-777-8662 Téléc. : 819-777-1594

Procès-verbal du Conseil d'Établissement du 29 avril 2009

1. Présences et vérification du quorum (art. 61)	Sont présents : Chantal Fournier, parent Anne Joanisse, parent Renée-Anne Ouellet, parent Isabelle Guibord, personnel de soutien Jean-Marc Mogé, technicien au service de garde Lee Fockenier, parent Marcel Pépin, parent Est aussi présente : Céline C.Renaud, directrice Sont absents : Léa Normandeau, membre de la communauté Jocelyn Blondin, commissaire et président de la C. Scolaire Johanne Légaré, commissaire Le quorum est atteint à 17h35.
2. Acceptation de l'ordre du jour CÉ.08-09-38	Sur proposition de Anne Joanisse, l'ordre du jour est adopté tel quel. Ajout au point 15 : b) Demande du préscolaire Résolution adoptée à l'unanimité.
3. Adoption du procès - verbal du 19 mars 2009 (art. 69) CÉ.08-09-39	Sur proposition de Isabelle Guibord, le procès-verbal de la réunion du 19 mars 2009 est adopté. Changé au point 20, Ce qui a été parlé par Ce dont il a été parlé ... Résolution adoptée à l'unanimité.
4. Suivi au procès-verbal	<i>Aucun</i>
5. Courrier	<i>Magazine « Notre passeport santé en main » Volume 2 No2, Avril 2009</i>
6. Parole au public	<i>Aucun public</i>

**7. Budget 2009-2010
CÉ.08-09-40**

CONSIDÉRANT l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique,
CONSIDÉRANT les ressources allouées à l'établissement par la commission scolaire en vertu du cadre budgétaire,
CONSIDÉRANT les autres sources de revenus,
CONSIDÉRANT que ce budget est équilibré,
CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice de l'établissement,
CONSIDÉRANT qu'en vertu des politiques, des règlements et des procédures de la commission scolaire, il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année,
CONSIDÉRANT que le budget présenté sera réajusté en cours d'année selon les effectifs réels de l'établissement et la transférabilité des surplus et des déficits d'une année à l'autre ;
IL EST PROPOSÉ par Marcel Pépin
QUE le budget des dépenses de l'établissement pour l'année scolaire 2009-2010, totalisant 532 663 \$ soit adopté et soumis à la commission scolaire pour son approbation.

Résolution adoptée à l'unanimité.

**8. Agenda 2009-2010
CÉ-08-09-41**

CONSIDÉRANT l'utilisation de l'agenda scolaire,
CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des enseignants,
CONSIDÉRANT la politique des frais aux parents,
CONSIDÉRANT les spécimens reçus ;
IL EST PROPOSÉ par Isabelle Guibord
D'APPROUVER le choix de la compagnie « Premier » au coût de 8 \$ par élève pour l'année scolaire 2009-2010.

Résolution approuvée à l'unanimité.

**9. Choix des cahiers d'exercices
2009-2010 CÉ.08-09-42**

CONSIDÉRANT l'article 96.15 de la Loi sur l'instruction publique,
CONSIDÉRANT la consultation et les propositions des enseignants,
CONSIDÉRANT la politique des frais aux parents.
IL EST PROPOSÉ par Lee Fockenier
D'APPROUVER la liste des cahiers d'activités et de recommander l'achat des cahiers à la Librairie du Soleil., pour l'année scolaire 2009-2010.

Résolution approuvée à l'unanimité.

<p>10. Cotisation pour les activités étudiantes 2009-2010 CÉ.08-09-43</p>	<p>CONSIDÉRANT la planification des sorties et activités éducatives, CONSIDÉRANT le coût du transport scolaire, CONSIDÉRANT la partie assumée par l'école ; IL EST PROPOSÉ par Chantal Fournier D'APPROUVER la cotisation de 20 \$ par enfant pour les activités et sorties éducatives pour l'année scolaire 2009-2010.</p> <p>Résolution approuvée à l'unanimité. (voir document en annexe)</p>
<p>11. Frais pour cahier maison et fiches reproductibles 2009-2010 CÉ.08-09-44</p>	<p>CONSIDÉRANT les nombreux projets des élèves, CONSIDÉRANT l'utilisation des fiches reproductibles, CONSIDÉRANT que le matériel revient aux élèves ; IL EST PROPOSÉ par Renée-Anne Ouellet D'APPROUVER les coûts pour le cahier maison et les fiches reproductibles selon les niveaux d'enseignement pour l'année scolaire 2009-2010.</p> <p>Résolution approuvée à l'unanimité (voir document en annexe)</p>
<p>12. Horaire du service de garde 2009-2010 CÉ.08-09-45</p>	<p>CONSIDÉRANT le calendrier scolaire, CONSIDÉRANT l'utilisation des usagers lors des journées pédagogiques, IL EST PROPOSÉ par Anne Joanisse D'APPROUVER l'horaire d'ouverture du service de garde du 24 août 2009 au 22 juin 2010 selon le calendrier scolaire pour les journées pédagogiques.</p> <p>Résolution approuvée à l'unanimité.</p>
<p>13. Demande d'un brigadier adulte CÉ.08-09-46</p>	<p>CONSIDÉRANT la circulation devant l'école aux heures d'entrée le matin et de sortie en fin de journée, CONSIDÉRANT la proximité de l'UQO et du collège Nouvelle-Frontière, CONSIDÉRANT la sécurité des élèves marcheurs ; IL EST PROPOSÉ par Jean-Marc Mogé DE RECOMMANDER la réintégration du brigadier adulte au coin de la rue St-Jean-Bosco et Demontigny.</p> <p>Résolution approuvée à l'unanimité.</p>

<p>14. Modification des sorties éducatives CÉ.08-09-47</p>	<p>CONSIDÉRANT l'impossibilité d'utiliser les installations de la plage Beauchamp en juin, CONSIDÉRANT la planification du début de l'année, IL EST PROPOSÉ par Isabelle Guibord D'APPROUVER les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 3^e cycle : Marina d'Aylmer en vélo, piste cyclable ● 4^e année : Plage du lac Leamy et quilles ● 3^e année : Ferme expérimentale ● 1^{er} cycle : Plage du lac Leamy <p>Résolution approuvée à l'unanimité.</p>
<p>15. a) Choix du service de traiteur 2009-2010. CÉ.08-09-48</p>	<p>CONSIDÉRANT les soumissions reçues, IL EST PROPOSÉ par Lee Fockenier D'APPROUVER le choix de la compagnie Appétit Midi comme service de traiteur pour les deux prochaines années : 2009-2010 et 2010-2011.</p> <p>Résolution approuvée à l'unanimité. (voir document en annexe)</p>
<p>b) Demande du préscolaire</p>	<p>CONSIDÉRANT le budget accordé pour le transport scolaire pour les sorties éducatives, CONSIDÉRANT que le préscolaire a déjà participé à deux sorties, CONSIDÉRANT qu'il reste 531,57 \$ dans le budget pour les autobus, CONSIDÉRANT le projet des caricatures ; IL EST PROPOSÉ par Isabelle Guibord D'APPROUVER la demande du préscolaire pour qu'il puisse utiliser le montant pour le projet de caricatures.</p> <p>Résolution approuvées à l'unanimité.</p>
<p>16. Entrée progressive du préscolaire 5 ans</p>	<p>Elle sera étalée sur quatre jours durant la première semaine de la rentrée des classes. (voir document en annexe)</p>
<p>17. Règles de régie interne</p>	<p>Aucun changement aux règles de régie interne au service de garde qui seront reconduites pour l'année scolaire 2009-2010.</p>

18. Bilan, campagne de financement	Un montant de 3 290 \$ a été ramassé à ce jour et qui sera utilisé pour l'installation de bancs et d'une pergola. Merci à tous les donateurs, satisfaction exprimée pour cette première campagne sans vente de produits.
19. Contribution des Chevaliers de Colomb	1000 \$ pour la cour d'école 400 \$ pour le voyage de fin d'année des finissants Aide pour le BBQ à venir. MERCI
20. BBQ	Il aura lieu de 18 juin 2009 avec des structures gonflables, un BBQ, des aliments et breuvages seront vendus. Cette journée permet de ramasser des fonds et de faire la fête tous ensembles.
21. Parole au président	Excellente soirée.
22. Parole aux commissaires	Absent.
23. Parole aux membres du personnel	Franc succès de Bosco-académie, examens à venir et journées récompenses les 29 et 30 avril au centre multi-sport de la Fonderie
24. Parole au représentant du comité EHDAA	Absent.
25. Parole au membre de la communauté	Absent.
26. Parole au membre du Comité de parent	Congrès à venir, aucun membre du C.E. y participe
27. Date de la prochaine séance	La prochaine séance aura lieu le jeudi 11 juin 2009. Débutant à l'école pour le C.E. puis au restaurant St Éloi avec les membres de l'OPP et de Madame Ghislaine Larivière conceptrice du site internet de l'école.
28. Levée de la séance CÉ.08-09-49	À 19h35 , la levée de l'assemblée est proposée par Jean-Marc Mogé Résolution adoptée à l'unanimité. Le président Lee Fockenier La directrice Céline C.Renaud Notes prises par Jean-Marc Mogé

